

LA RIVE

48

MARS 2024

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhénéche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.
Rejoignez-nous sur <https://jpgoyo.fr>



Edito:

Bon ben voilà, les caméras de vidéosurveillance sont installées dans le village! On est «flické» en permanence! Merci Monsieur Waton... Je le remercie, lui particulièrement, car rappelez-vous, la vidéosurveillance, c'était son idée! Il avait même accusé notre candidat Maire de lui avoir volé ce projet, lors de la campagne électorale de 2020! C'était pourtant un projet dont nous avons débattu en conseil municipal et qui avait été présenté dans le Hélot n° 24 de Mai 2018...

Aujourd'hui, ces caméras vont donc suivre tous nos déplacements et pourquoi pas surveiller ce que nous faisons dans notre espace privé... Comment tout cela a été financé? Nul ne le sait et aucun bilan n'a été clairement présenté aux citoyens... Comment tout cela fonctionne-t-il? Nul ne le sait non plus, et le contrôle des images de ces caméras sont traitées dans la plus totale opacité. Selon la presse locale, une salle est réservée au visionnage... Qui a accès à cette salle, comment est-elle sécurisée?... Déjà, le conseiller Waton se plaint, lors du dernier conseil, qu'une caméra est mal orientée... Comment le sait-il?... A t-il eu accès aux images vidéos pour dire qu'une caméra ne montre pas ce qu'il désire?... Une information des habitants aurait peut-être levé les doutes sur la confidentialité du système, bien qu'à ce sujet, tous les débordements sont permis... Vu les petits arrangements entre amis dont sont capables nos élus, on peut s'attendre au pire! Et comment vont tourner les belles promesses de protection de la vie privée quand le Rassemblement National, parti d'extrême droite héritier du régime de Vichy prendra les commandes de notre République?... Quand les partis fascistes sont aux portes du pouvoir, le totalitarisme orwellien n'est pas loin!

La vidéosurveillance: piège à cons...

Pour élus plus préoccupés par leur réélection que par l'intérêt général...

On est en plein solutionnisme technologique. Un des adjoints de Christian Estrosi, le maire de Nice, a récemment appelé à réformer la loi Informatique et libertés pour permettre la reconnaissance faciale avec la vidéosurveillance. Nice est une des villes les plus vidéosurveillées en France, cela n'a pas empêché l'attentat du 14 juillet 2016, alors que le terroriste avait été une dizaine de fois en repérage avec son camion sur la promenade des Anglais, un axe interdit aux poids lourds et truffé de caméras. Dans quelle mesure un système de reconnaissance faciale aurait pu identifier le terroriste, sachant qu'à l'époque il n'était pas considéré comme tel ?

La vidéosurveillance a été légalisée en 1995 en France, et on n'a toujours pas de rapport du ministère de l'Intérieur démontrant son efficacité. On a eu deux études universitaires sur le sujet. Elles démontrent que sur le total des affaires traitées par la police et la gendarmerie, les caméras ne contribuent que dans 1 à 3 % des cas à la résolution de l'enquête.

Il existe aussi plusieurs rapports de la Cour des comptes, de 2011, 2021 et 2022, dans lesquels il est demandé au ministère de l'Intérieur de fournir des informations sur le nombre de caméras de vidéosurveillance. La Cour des comptes demande également de justifier l'emploi de centaines de millions d'euros pour développer la vidéosurveillance. Mais le ministère de l'Intérieur n'a jamais répondu aux questions de cette Cour.

Au point qu'on en arrive à ce que, depuis des mois, je vois de plus en plus de villages de moins de 500 habitants s'équiper de caméras, pour des dizaines de milliers d'euros, subventionnés, sans que jamais ces investissements ne fassent l'objet de contrôles permettant d'en valider la pertinence. La vidéosurveillance permet certes, de temps à autre, de contribuer à identifier des suspects, mais elle sert d'abord et avant tout à rassurer l'opinion publique, et donc à être élu ou réélu, de façon démagogique, voire populiste.

Pendant ce temps, personne ne cherche à mesurer le gaspillage d'argent public dont il est question, alors que ces millions d'euros auraient pu être investis autrement, et pour des missions autrement plus utiles, ne serait-ce que pour renforcer les effectifs de la police de proximité, municipale comme nationale. Et ce sans parler des éducateurs de rue et autres associations et organismes de prévention de la délinquance.

Et les voisins vigilants ? Bienveillance ou surveillance?...

Les cambriolages auraient baissé de 40 % après l'installation d'un tel dispositif: c'est l'argument de vente massue des défenseurs de ce système de surveillance. Mais là encore, ce chiffre est biaisé. Aucun bilan national ne vient l'étayer. «Je crois qu'ils parlent d'un chiffre qui a été mesuré à Saint-Paul-de-Vence, près de Nice. Il y avait eu des vagues de cambriolages et, suite à ça, «Voisins vigilants» s'est mis en place puis il y a eu une baisse des cambriolages. Mais rien ne prouve que cette baisse est liée aux voisins vigilants. Souvent, quand il y a une vague de cambriolage, ce sont des personnes qui, suite à leurs repérages, sévissent sur un ou plusieurs quartiers d'une même zone. Ensuite, soit elles sont arrêtées, soit elles passent à une autre zone», explique Mathis Gardenier, sociologue à l'université de Montpellier.

Ce phénomène de «surveillance participative» soulève d'autres questions, au regard du contexte actuel, marqué par les appels à une «société de vigilance», à la multiplication des lois et mesures attentatoires aux libertés, à la question de la relation entre police et population. Pour Vanessa Codaccioni, chercheuse spécialisée dans la justice pénale et la répression, ce quinquennat marque «un tournant vers une répression participative»: «...L'État a intérêt à ce que les citoyens participent à la répression...» Les voisins vigilants y contribueront-ils? A suivre dans les années à venir...

Et à Ugny le Gay ?...

En ce qui concerne notre village, nous cumulons aujourd'hui les deux systèmes... Je doute cependant de l'efficacité de dispositifs «voisins vigilants»... Je suis prêt à parier que certains de nos chers voisins nous haïssent tant qu'ils verraient d'un bon œil des cambrioleurs venir nous détrousser! Et ils se garderaient bien d'en avertir le référent ou la police! Quant aux caméras, celle du Bois Venet a été installée à hauteur de la ferme de Monsieur Eric MENNECART... Je doute qu'à 300 mètres de distance, elle puisse détecter avec moult détails une intrusion dans mon habitation... Bon, vous me direz, je l'ai bien cherché puisque je me suis vigoureusement opposé à l'installation de ces caméras... Oui, mais mon voisin du 45 route de Guivry, qui n'a absolument rien demandé, se voit lui aussi privé de ce service de surveillance! Il serait donc en droit d'aller réclamer à la mairie la soi-disant protection que l'on accorde à tous les autres citoyens du village ! Ou alors, une baisse de la valeur locative de sa maison, puisque, contrairement aux autres demeures du village, elle n'est plus surveillée...



Quoiqu'il en soit, le mal est fait et nous sommes astreint à nous plier à cette nouvelle atteinte de la liberté individuelle... J'imagine qu'en 2027, quand le Rassemblement National aura pris le pouvoir, il se fera un plaisir de venir consulter les vidéos de la Mairie d'Ugny le Gay pour démenteler le réseau de gauchistes qui se réunira clandestinement dans la maison de Jean-Paul GOYHENECHÉ... Car bien entendu, les partis de gauche, décrétés "islamo-gauchistes" seront interdits, et on pourchassera leurs militants pour les mettre en prison...

Il y aura également des milices dans chaque village, et comme l'état les recrutera au sein des citoyens qui possèdent déjà une arme, celle d'Ugny le Gay sera exclusivement composée de mes chers amis les chasseurs, qui ne manqueront pas de faire un carton dès qu'ils me verront trainer avec mon VTT dans le bois de Guivry... Toute critique des gens au pouvoir sera naturellement interdite et punie sévèrement par la loi, et ceux qui enfreindront cette règle seront envoyés dans des camps (de concentration?..).

Bienvenus dans le monde merveilleux de Big Brother!